



# Compte rendu

## Ordre du jour

### Appel à cotisation (préciser le but de la cotisation)

Envoyer un email aux anciens précisant à quoi sert la cotisation :

- Retrouvailles des anciens élèves – **La date est fixée au 6 juin 2009**
- Fonctionnement du bureau de l'amicale
- Apporter un soutien financier aux projets des élèves (projets humanitaires et scolaires)
- Participation financière aux remises de diplômes et aux portes ouvertes
- Réalisation du bulletin annuel (qui sera fait en fin d'année civile)
- Participation à certains événements de l'établissement
- Mise à jour de la base de données des anciens élèves
- Soirée annuelle entre anciens élèves (organisée par l'association)
- Faciliter la recherche d'emploi et de stages

### Projet site Hervé Thouzard nouveau membre du bureau AAEB

Il a été proposé, sur le domaine aae.fr, la réalisation d'un site internet permettant :

- De régler sa cotisation en ligne (sans pour autant supprimer la possibilité de payer par chèque)
- De publier des offres ou demandes de stage
- De publier des offres et demandes d'emploi
- De publier l'actualité de l'association et de la Baronnerie
- De publier des informations sur la taxe d'apprentissage
- De mettre en place un forum d'échange
- De parler des portes ouvertes
- De parler des diplômes
- De mettre en place les comptes rendus de l'association
- D'avoir un album photo des classes des différentes années
- D'attribuer des rôles à chacun des membres du bureau afin que ceux-ci puissent par exemple directement publier les comptes rendus.
- Etc ...

### Élire un secrétaire adjoint (oublié lors de l'AG)

Hervé Thouzard se propose de tenir le rôle et a été retenu

### Présents :

Romain Hérault  
Benoit Brebion  
Fabien Fouchard  
Jean-Paul Segonds  
Jean-Luc Marteau  
Daniel Clément  
Hervé Thouzard

### Excusé :

Nicolas Fouassier

### Absent :

Christophe David

### Prochaine réunion

**Mercredi 8 avril 2009  
à 18h30**



### **Préciser les objectifs 2009,**

Voir remettre en route les commissions conformément aux articles 26 & 27 du règlement intérieur.  
Article 9 : Il a été décidé que le montant de la cotisation était gratuit pour les élèves sortants et qu'il était ensuite de 15 €. L'amicale accepte tout autre montant de cotisation (supérieur aux 15 euros).  
Les articles 26 et 27 seront mis à jour auprès de la Préfecture (notamment sur les notions de nombre de personnes devant faire partie des commissions).  
Les objectifs 2009 : Voir le point sur l'appel à cotisation ainsi que le projet de site web

### **Autres points abordés**

La date des retrouvailles annuelles a été fixée au 6 juin 2009 (12h à La Baronnerie)  
La journée (puis soirée) des anciens élèves n'aura pas lieu cette année (pour cause de cinquantenaire) mais il a été évoqué la possibilité de faire un méchoui aux beaux jours et un repas vers la fin d'année.

### **Notes diverses**

Le dernier bulletin de l'amicale date de 2006 et avait pour numéro, 57.  
Le compte rendu sera envoyé à Jean-Luc Roy.